

Public Redacted Version of

Annex III

Registry's Transmission of the Declarations made by Witnesses P-1523, P-0529, P-0882, P-1825, P-1277, P-1427, P-1432, P-1970, P-2042, P-2295, P-2087, P-0100, P-2239, P-0966, P-2386, P-2337, and P-1424 pursuant to Rule 68(2)(b) of the Rules of Procedure and Evidence (ICC-01/14-01/21-692-Conf)

[ICC] CONFIDENTIAL

**ATTESTATION DE LA PERSONNE AYANT FOURNI UN TÉMOIGNAGE
PRÉALABLEMENT ENREGISTRÉ COMME PRÉVU À LA RÈGLE 68-2-b-iii
DU RÈGLEMENT DE PROCÉDURE ET DE PREUVE**

Je soussigné(e), [REDACTED]
né(e) [REDACTED]
à: [REDACTED] République Centrafricaine
titulaire du Passeport National N° : [REDACTED]

certifie, en présence de Caroline Bossette et Sofia Aalto-Setälä,

que le contenu des témoignages préalablement enregistrés que j'ai fourni les 22 et 23 juin 2016 enregistrés sous le numéros ERN (numéro d'enregistrement de l'élément de preuve) CAR-OTP-2032-0654 (version anglaise) et CAR-OTP-2127-9666 (traduction en français) respectivement ;

et que je confirme avoir lu dans son intégralité entre le 20 et 22 mars 2023

est, pour autant que je le sache et m'en souviennne, véridique et exact, sous réserve des modifications enregistrées dans le document ci-joint.

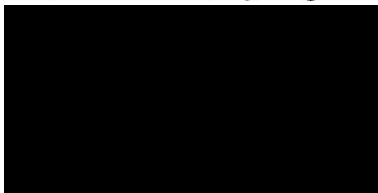
J'atteste avoir reçu une copie de l'article 70 du Statut de Rome. J'ai été informé, dans une langue que je comprends, que je pouvais être poursuivi pour faux témoignage devant la Cour si le contenu du témoignage préalablement enregistré n'est pas véridique.

Date : 23 mars 2023

~~Pursuant to TCVI instruction, dated 19 February 2024, this document has been reclassified as "Confidential"~~

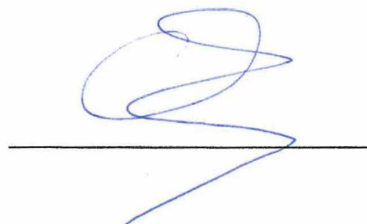
[ICC] CONFIDENTIAL

Signature du déclarant



Lieu : Bangui, République Centrafricaine
(via video link)

Signature du fonctionnaire habilité

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned above a solid horizontal line.

Lieu : La Haye, Pays-Bas
(via video link)

~~Pursuant to TCVI instruction, dated 19 February 2024, this document has been reclassified as "Confidential"~~

[ICC] CONFIDENTIAL

**DÉCLARATION DU FONCTIONNAIRE HABILITÉ EN VERTU DE LA RÈGLE
68-2-b-iii DU RÈGLEMENT DE PROCÉDURE ET DE PREUVE**

Je soussigné(e), Caroline Bossette, fonctionnaire habilitée en vertu de la règle 68 du Règlement de procédure et de preuve, atteste que :

15:38

le 23 Mars 2023 à [time] la personne suivante s'est présentée devant moi :

[prénom(s) et nom(s) du témoin] : [REDACTED]

[date et lieu de naissance] : [REDACTED] République Centrafricaine

[numéro de Passeport] : [REDACTED] ci-après « le témoin ».

J'atteste que le témoin a confirmé:

- s'est vu remettre ses témoignages préalablement enregistrés, datés du 22 et 23 Juin 2016 et portant les numéros d'enregistrement (ERN) CAR-OTP-2032-0654 (version anglaise) et CAR-OTP-2127-9666 (traduction en français) respectivement ;
 - s'est vu donner la possibilité de lire ses témoignages préalablement enregistrés dans une langue qu'il comprend et qu'il a lu lesdits témoignages ;
 - que les témoignages préalablement enregistrés étaient les siens ;
- et
- a déclaré que son contenu était, pour autant qu'il le sache et s'en souvienne, véridique et exact, sous réserve des modifications enregistrées dans le document ci-joint.

J'atteste que le témoin affirme faire l'attestation de façon volontaire, sans être indûment influencé.

~~Pursuant to TOVI instruction, dated 19 February 2024, this document has been reclassified as "Confidential"~~

[ICC] CONFIDENTIAL

J'atteste que le témoin s'est vu remettre une copie de l'article 70 du Statut de Rome et qu'il a été informé dans une langue qu'il comprend qu'il pouvait être poursuivi pour faux témoignage si le contenu du témoignage préalablement enregistré n'était pas véridique.

La déclaration a été faite en présence des personnes suivantes :

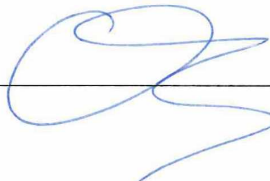
Sofia Aalto-Setälä

Autres observations :

Date : 23 Mars 2023

Lieu : La Haye, Pays-Bas

Signature du fonctionnaire habilité


Caroline BOSSETTE